

Et si l'élection présidentielle 2017 avait eu lieu au jugement majoritaire, voilà qui occuperait l'Élysée



A l'occasion des fêtes, Atlantico republie les articles marquants de l'année qui s'achève. En mai, le site LaPrimaire.org détaillait une expérimentation étonnante sur le jugement majoritaire dans le cadre de l'élection présidentielle.

Avec LaPrimaire.org

Cette expérimentation consistait à offrir la possibilité aux citoyens de voter au 1er puis au 2nd tour de l'élection présidentielle avec le Jugement Majoritaire.

Du point de vue de LaPrimaire.org, nous avons à cœur de mener cette expérimentation, principalement pour les raisons suivantes :

faire avancer la recherche scientifique derrière ce mode de scrutin ;

ouvrir une réflexion sur le mode de scrutin en vigueur, utilisé lors de nos élections officielles, auquel nous sommes tellement habitués qu'il ne nous vient même plus à l'esprit de le remettre en question.

Un point de vocabulaire

Comme vous verrez apparaître régulièrement les notions de "scrutin majoritaire" et de "jugement majoritaire" dans l'analyse des résultats, nous rappelons au préalable leurs définitions :

Le **scrutin majoritaire** désigne le mode de scrutin officiel actuel qui consiste, dans une élection à X candidats, à demander à l'électeur de choisir 1 candidat(e) parmi les X possibles ;

Le **jugement majoritaire** désigne le mode de scrutin par lequel, dans une élection à X candidats, il est demandé à l'électeur d'évaluer chacun(e) des candidat(e)s en leur donnant une mention allant de *Très bien* à *A rejeter*.

Importance du mode de scrutin et frustration électorale

Loin d'être neutre, le mode de scrutin utilisé a une influence majeure à tous les niveaux de l'élection, ce qui en fait un paramètre déterminant du bon fonctionnement démocratique d'un pays.

Mode de scrutin et expression de l'opinion citoyenne

En tant que citoyen, le mode de scrutin offert vous permet-il de vous exprimer de manière satisfaisante ? Jusqu'à présent, le scrutin

majoritaire nous demande de nous exprimer de manière **binaire** et sur **1 seul** candidat. A travers votre vote, vous ne pouvez ni nuancer votre préférence pour votre candidat favori, ni donner votre honnête opinion sur l'ensemble des autres candidats qui, de fait, sont tous placés au même niveau, quelles que soient leurs qualités respectives.

C'est parce que le scrutin majoritaire ne permet pas d'exprimer convenablement son opinion que le concept de "vote utile" existe.

Avec le jugement majoritaire, les citoyens ont la possibilité de donner un avis **gradué** sur **chacun** des candidats. La différence est énorme car elle permet aux citoyens d'exprimer leur opinion complète sur les candidats, ce qui rend caduque le concept même de "vote utile" et limite grandement le sentiment de frustration électorale.

Mode de scrutin et interprétation de l'opinion citoyenne

Qui n'a jamais bondi en entendant un(e) commentateur(trice) commencer son analyse des résultats électoraux par la phrase suivante : "*Par leur vote, les Français ont voulu dire que [..]*" puis de continuer avec son interprétation personnelle du vote qui ne correspond vraisemblablement pas à la réalité ? Le responsable est le vote par scrutin majoritaire qui offre une très (trop!) grande latitude d'interprétation des votes. Avez-vous voté "pour" un candidat ? "utile" ? "contre" un autre candidat ? pour le "moins pire" ? Impossible de le savoir.

C'est bien de pouvoir s'exprimer, mais c'est encore mieux d'être compris.

Avec un mode de scrutin comme le jugement majoritaire, plus besoin d'interpréter le vote des citoyens car celui-ci est porteur de toutes les informations nécessaires à sa compréhension.

Mode de scrutin et campagne des candidats

Enfin, et c'est un point souvent oublié, le mode de scrutin influe "directement" la manière dont les candidats font leur campagne électorale. Avec le scrutin majoritaire, la part belle est donnée aux tactiques politiciennes : Donner des gages à X pour qu'il ne se présente pas, essayer de se rassembler avec Y ou encore faire en sorte que Z se présente pour affaiblir son principal adversaire. Avec le scrutin majoritaire, le nombre de candidats sur la ligne de départ et leurs positionnements respectifs, influe de manière très forte le résultat final. Dans ses conditions, difficile d'en vouloir aux candidats qui passent une grande partie de leur temps à faire des accords, négociations avec les autres candidats au lieu de faire campagne sur leur programme et leurs idées : ils ne font qu'optimiser leur campagne selon les règles du jeu du scrutin majoritaire.

Le scrutin majoritaire incite les candidats à user de tactiques politiciennes

Le jugement majoritaire au contraire ne souffre pas de ce défaut. Avec le jugement majoritaire, les accords et rapprochements entre candidats perdraient de leur influence et les candidats seraient obligés de faire des campagnes beaucoup plus axées sur leurs programmes et leurs idées... ce qui serait probablement beaucoup plus intéressant pour les citoyens !

Mode de scrutin et démocratie

Enfin, il est important de noter qu'avec le Jugement Majoritaire le concept de "petit-candidat" disparaît puisqu'au final les électeurs sont invités à se prononcer sur **tous** les candidats : contrairement au vote au scrutin majoritaire, les candidats reçoivent donc tous le même nombre de votes, ce sont seulement les mentions qui changent.

Le jugement majoritaire fait disparaître le concept de "petit candidat"

Ce serait donc une avancée démocratique importante d'autant plus qu'on peut penser que cela inciterait les médias à répartir leur couverture médiatique des candidats de manière plus homogène qu'actuellement.

Les résultats de l'expérimentation

Voici à présent les résultats de l'expérimentation menée durant les 1er et 2nd tours de l'élection présidentielle. **Il est important de noter que ces résultats ont été obtenus auprès d'un échantillon de votants qui ne constitue pas un échantillon représentatif de la population française.** Comme l'explique l'analyse détaillée (cf plus bas), notre échantillon est biaisé à gauche.

Résultats

Tout d'abord, à la question "Connaissez-vous le Jugement Majoritaire ?" posée à tous les participants avant leur vote, le résultat sur 63.232 réponses est le suivant :

□

Résultats 1er tour

A l'issue des votes du premier tour, les profils de mérite des 11 candidats, issus des 52.809 bulletins de votes cumulés (participants via Facebook + participants via LaPrimaire.org) sont les suivants :

□

Ce qui donne le classement suivant :

Voici à présent les profils de mérite pour les 4 candidats non-finalistes qui étaient proposés au vote et sur lesquels 35.360 bulletins ont été exprimés en cumulé via LaPrimaire.org et via Facebook :

Ce qui donne le classement suivant :

A la question finale “Trouvez-vous que la manière dont vous venez de voter exprime mieux ou moins bien votre opinion, en comparaison avec le « système officiel » ?”, voici le résultat des 34.515 réponses reçues :

Analyse des résultats du 1er tour

J.-L. Mélenchon sort premier avec la mention *Bien*, B. Hamon second avec la mention *Assez bien*, et E. Macron troisième avec la mention *Passable*. Ces trois candidats dominent confortablement tous les autres candidats.

Au delà du large biais à gauche, ces résultats suggèrent que :

Les électeurs de J.-L. Mélenchon apprécient B. Hamon et inversement. La présence de B. Hamon a probablement empêché J.-L. Mélenchon d'accéder au second tour de l'élection présidentielle et celle de J.-L. Mélenchon a réduit considérablement le score de B. Hamon au premier tour. Avec le jugement majoritaire, la présence de l'un ne nuit pas à l'autre ;

Les résultats sur les quatre candidats finalistes des différentes primaires montrent que A. Juppé est apprécié autant que E. Macron par les électeurs très à gauche de cette expérience alors que F. Fillon est rejeté par ces mêmes électeurs. On peut imaginer que A. Juppé aurait été un concurrent dangereux pour E. Macron ;

C. Marchandise est appréciée autant que Y. Jadot et plus que M. Valls par les électeurs de cette expérience. Une réussite donc pour LaPrimaire.org.

Résultats du 2nd tour

Voici les profils de mérite des 2 candidats finalistes établis à partir des 15.251 bulletins reçus :

Ce qui donne les mentions majoritaires Insuffisant à E. Macron et A rejeter à M. Le Pen.

[Cet article a été initialement publié sur le site LaPrimaire.org](#)